FCSB
Fédération
Centres Sociaux &
Socioculturels de
Bretagne

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN RÉFÉRENTIEL DE L'UTILITÉ SOCIALE

CENTRES SOCIAUX DES CÔTES-D'ARMOR

22

Septembre
2025

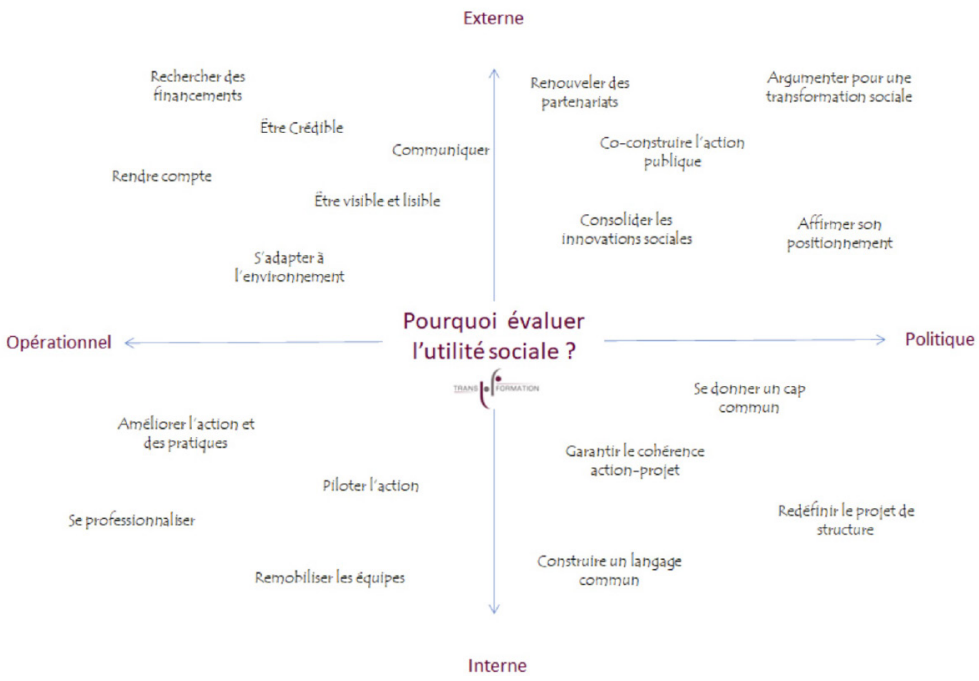
POURQUOI CETTE DÉMARCHE ?



Dans un contexte de renouvellement commun des projets sociaux, les acteurs des centres sociaux des Côtes-d'Armor ont souhaité initier une démarche collective pour mieux comprendre et valoriser leur utilité sociale.

Il s'agit de faire un pas de côté en impliquant habitants, administrateurs et salariés, de renforcer les compétences, d'illustrer les effets concrets sur les territoires, de mieux communiquer, et de consolider la légitimité de l'action sociale locale.

Ce travail vise à construire une dynamique collective durable et partagée, porteuse de sens et d'avenir pour l'animation de la vie sociale.



QUi A PORTÉ CE TRAVAiL ?

Les 14 centres sociaux des Côtes-d'Armor, engagés dans un renouvellement simultané de leur projet social, présenteront leurs nouvelles orientations à la commission d'action sociale au dernier trimestre 2025.

Dans cette perspective, ils ont souhaité créer ensemble un outil commun d'évaluation. La FCSB a mobilisé son secteur formation et proposé un accompagnement animé par Hélène Duclos, experte en évaluation participative et co-construction.



Un groupe moteur d'une trentaine de participants – directions, animateurs, bénévoles – s'est investi dans cette dynamique. Deux temps de travail ont également permis d'associer les partenaires locaux et institutionnels.

Ce travail collectif ambitieux a été rendu possible par l'impulsion de la CAF22 et l'animation portée par la FCSB.

UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE ET ANCRÉE

Pour construire un référentiel partagé de l'utilité sociale, un cycle de 7 séances a été animé entre septembre 2024 et janvier 2025 par ***Hélène Duclos*** (TransFormation Associés) et le délégué territorial de la FCSB.

La méthode retenue s'est voulue collaborative, expérientielle et ancrée dans les réalités locales, en mobilisant une diversité d'acteurs : directions, animateurs, bénévoles, partenaires. La première étape a permis d'introduire la notion d'utilité sociale, en s'appuyant sur les travaux de Jean Gadrey et la loi ESS de 2014.

Est d'utilité sociale l'activité d'une organisation de l'économie sociale qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite, au-delà d'autres objectifs éventuels de productions de biens et services destinés à des usages individuels, de contribuer à la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités), à la solidarité (nationale, internationale ou locale : le lien social de proximité) et à la sociabilité, et à l'amélioration des conditions collectives de développement humain (dont fait partie l'éducation, la santé, l'environnement et la démocratie)

Jean Gadrey, 2003

Les enjeux ont été clarifiés, les productions finales définies : un panorama départemental, un référentiel structuré en critères et indicateurs, et un questionnaire à destination des usagers. Chaque structure a alors repéré ses parties prenantes à associer à la démarche.

Loi ESS (2014)

Article 2 «Entreprises poursuivant une utilité sociale», revue par la loi PACTE

- **Soutenir des personnes fragiles du fait de leur situation socio-economique, medico-sociale et sanitaire et lutter contre leur exclusion**
- **Anticiper à la cohésion sociale et territoriale**
- **Contribuer à l'éducation, à la citoyenneté et à la réduction des inégalités sociales et culturelles (accent mis sur la réduction des inégalités de genre)**
- **Concourir au développement durable, à la transition écologique, à la promotion culturelle ou à la solidarité internationale**

Agrément entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS)

Lors de la deuxième étape, les groupes locaux (5 à 7 personnes par centre) ont expérimenté quatre approches complémentaires : *fonctionnelle, représentationnelle, anthropologique et affective.* Il s'agissait de répondre, par exemple, à la question : «Si le centre social n'existait pas, que manquerait-il à notre territoire ?»

La troisième étape a permis de cadrer l'identification de l'utilité sociale et de préparer les rencontres avec d'autres parties prenantes. À l'étape suivante, un «world café» a permis d'analyser collectivement les données récoltées pour dégager 4 grands registres de l'utilité sociale, chacun assorti de critères d'évaluation.

Les deux dernières séances ont été consacrées à la construction d'indicateurs concrets et à l'élaboration d'un questionnaire d'évaluation utilisable en ligne ou sur papier. Enfin, les travaux ont été présentés lors de la deuxième Journée départementale de l'Animation de la Vie Sociale, ouvrant des perspectives concrètes pour l'appropriation et l'utilisation de ces outils.

CE QUE LES CENTRES SOCIAUX PRODUISENT COMME UTILITÉ

De l'analyse croisée des expériences vécues, des paroles d'habitants et des observations partagées, **quatre grands registres** d'utilité sociale ont émergé.

CONSTRUCTION DE SOI



Le centre social agit comme un espace de repères, d'écoute et de respiration dans le quotidien. Il favorise la joie, le bien-être, la confiance, tout en accompagnant les transitions et les temps de vulnérabilité.

Le Centre social me permet de souffler un peu, il m'aide à me sentir plus confiant·e dans ma vie.

LIEN SOCIAL



Le centre social tisse des relations durables entre habitants, renforce le sentiment d'appartenance et multiplie les occasions de rencontre, d'entraide et d'agir collectif. Il est un point d'ancrage relationnel dans les territoires.

J'ai rencontré des personnes que je n'aurais jamais croisées ailleurs, on se soutient ici.

« Le référentiel, construit avec la fédération, répond à la demande des professionnels et s'inscrit dans les objectifs du schéma départemental : rendre visible et valoriser l'action des centres sociaux auprès des élus et des partenaires financeurs. »

Centre Social La Puce à L'Oreille, Saint-Brieuc

« Un référentiel partagé est un atout, surtout pour donner de la lisibilité auprès des élus et partenaires. »

Centre Saint Elivet Annie Peigne, Lannion

Ces registres reflètent ce que les centres sociaux apportent concrètement aux personnes, aux territoires et à la société. Chaque registre est décliné en critères et en indicateurs qui permettent d'en mesurer les effets, tant qualitatifs que quantitatifs.

VERS UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE



Le centre social accompagne les changements sociaux et environnementaux, valorise les initiatives locales et s'engage pour des territoires plus inclusifs, durables et solidaires.

Ici, on apprend à faire autrement, ensemble, le centre social soutient les projets utiles à tous.

TERRITOIRE VIVANT



Le centre social promeut des valeurs de respect, de solidarité, de justice, et permet aux habitants de prendre leur place dans la société. L'action collective devient un levier de transformation sociale.

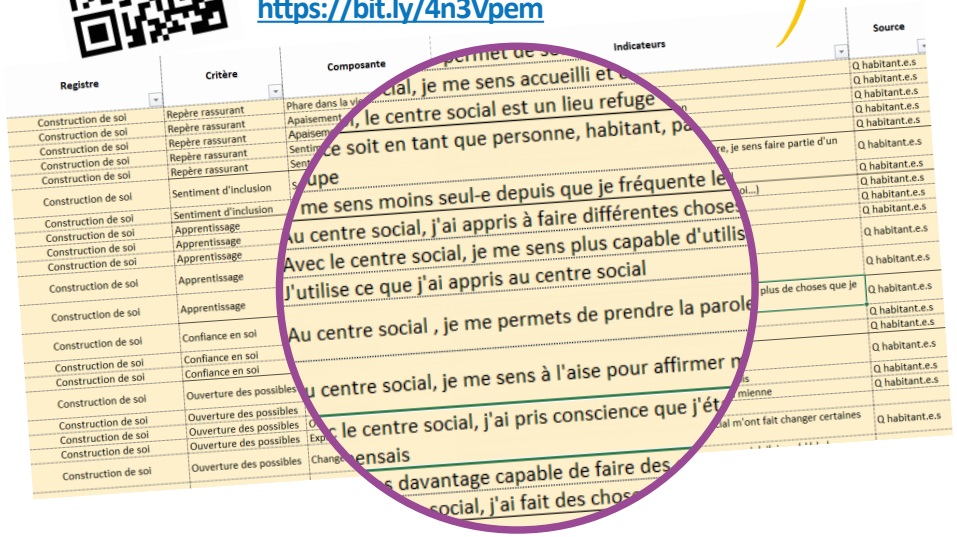
On peut s'exprimer sans jugement, le centre me donne envie de m'engager.

DES OUTILS CONCRETS POUR LES ÉQUIPES

Au fil de la démarche, le référentiel a été co-construit pour outiller les centres sociaux dans l'évaluation de leur utilité sociale. Ce référentiel commun, structuré autour de 4 registres, regroupe des critères partagés et des indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

ACCÉDER AU RÉFÉRENTIEL :

https://bit.ly/4n3Vpem



Un questionnaire type à destination des usagers complète l'outil pour recueillir leur perception. Ensemble, ces supports facilitent l'auto-diagnostic, la communication des impacts et la valorisation des actions au service du territoire.

ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE :

http://bit.ly/42hn5o3

« Cette analyse a révélé des écarts parfois inattendus entre le regard des professionnels et le vécu des habitants. »

Centre Social - L'Atelier du 5 Bis, Dinan



Cette démarche collective vise à renforcer la reconnaissance de l'utilité sociale des centres sociaux auprès des partenaires et institutions.

Elle permet une montée en compétences des équipes grâce à l'appropriation d'outils d'analyse et d'argumentation. Elle favorise une plus grande cohérence entre les projets sociaux, en ancrant des repères communs.

Enfin, elle nourrit une dynamique de coopération et de réflexion continue, au service d'un pilotage plus stratégique et plus lisible.

Ce référentiel n'est qu'un point de départ. Chaque centre social est désormais invité à s'approprier les outils, à les tester et les adapter selon ses réalités locales.

L'ambition est aussi de faire vivre cette démarche dans la durée, en intégrant l'évaluation au quotidien des pratiques. Le référentiel pourra évoluer et s'enrichir avec le temps.

D'autres territoires ont déjà manifesté leur intérêt, ouvrant la voie à une diffusion plus large de cette méthode de co-construction de l'utilité sociale.

« Retour direct des habitants, ce questionnaire nous donne une base solide pour poursuivre et améliorer collectivement nos actions »

Le Chatô, Paimpol

FCSB
Fédération
Centres Sociaux &
Socioculturels de
Bretagne

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN RÉFÉRENTIEL DE L'UTILITÉ SOCIALE

Ce document est le fruit d'un travail collectif mené par les centres sociaux des Côtes-d'Armor, leurs habitants, bénévoles, professionnels et partenaires. Il propose un outil commun pour mieux comprendre, valoriser et partager l'impact social des centres sociaux.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette aventure collective.

« SEUL on va plus vite, ENSEMBLE on va plus loin »

Illustrations : Vecteezy.com - Photos : FCSB, centres sociaux, Pexels

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Bretagne
3 rue de la Volga - 35200 Rennes - 02 99 41 78 58
www.centres-sociaux-bretagne.fr centressociauxbretagne